

ANGERS

Culture pour tous à l’Institut municipal

L’Institut puise ses racines dans l’école préparatoire à l’enseignement supérieur des sciences et lettres ouverte en 1856.



L’Institut municipal, place Saint-Éloi. Au fil des années, l’établissement n’a eu de cesse d’élargir le champ de ses formations.

Photo CO - Laurent COMBET

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d’Angers

L’établissement puise ses racines dans l’école préparatoire à l’enseignement supérieur des sciences et des lettres, créée à la demande de la municipalité par décret impérial du 7 juillet 1855 et ouverte le 7 février 1856 dans l’ancien petit séminaire (rue du Musée, actuelle place Saint-Éloi). Angers n’avait plus d’université depuis la Révolution et venait d’être piquée au vif par la création d’une école préparatoire chez sa rivale, Nantes. C’est aussitôt le succès, mais l’ardeur retombe vite. Jugeant inutile une école sans élèves, la municipalité la supprime au 1^{er} octobre 1885 et fède l’enseignement des arts au sein de l’école régionale des beaux-arts. Les autres cours – chimie, physique, histoire naturelle et botanique, histoire, littérature – sont réunis sous le nom de Cours municipaux, ouverts le 23 octobre 1885, toujours rue du Musée. Ils sont destinés aux jeunes gens désireux de compléter leur instruction par des cours du soir ; aux

personnes qui souhaitent se tenir au courant des dernières découvertes ; aux commerçants et industriels qui doivent pratiquer les langues étrangères. Les cours gratuits d’allemand et d’anglais créés à l’école Bodinier en 1879 y sont transférés en 1893.

Il faut, pour plaire au public, de l’utilité et de l’actualité » JEAN JOXÉ. Maire d’Angers

Si les auditeurs se montrent empressés, c’est surtout grâce aux conférences sur des sujets d’actualité instaurées en 1891 et aux laboratoires de physique et de chimie, très outillés. Au printemps 1896, Bleunard fait profiter les Cours des expériences sur les rayons cathodiques menées à Angers par César Sarazin, après la toute récente découverte des rayons X. Commentaire du maire Jean Joxé : « En somme, il faut, pour plaire au public, de l’utilité et de l’actualité ». Malheureusement, la fréquentation retombe après la Première Guerre mondiale. Le faible budget fond avec l’inflation, malgré l’ingéniosité légendaire du directeur, Préaubert, pour pallier le manque de crédits ! Faute de pouvoir entretenir les laboratoires, les cours de physique (1926) et de chimie (1938) sont supprimés et les instruments scientifiques donnés au collège Joachim-du-Bellay en 1935.

Une relance est tentée en 1927, avec notamment des cours de technique automobile... Le succès ne dure pas et le conseil municipal de juin 1936 faillit supprimer les Cours. Il faut dire que le bâtiment qui les abrite est une quasi-ruine, en partie démoli en 1937 pour créer la place Saint-Éloi. À la rentrée de décembre 1938, les Cours sont transférés 3, rue des Ursules. Quatre ans plus tard, ils regagnent la place Saint-Éloi, dans le bâtiment réaménagé où ils se trouvent encore actuellement. La municipalité nommée par le gouvernement de Vichy accorde beaucoup d’importance aux cours gratuits, pour façonner de nouvelles générations à son idée. À l’automne 1941, ils sont rebaptisés « Institut municipal angevin d’études philosophiques, littéraires et sociales » et même, deux ans plus tard, « Institut d’Anjou ».

Un laboratoire de langues Après 1944, les Cours municipaux gardent leur titre plus gratifiant d’Institut, l’idée régionaliste et l’enseignement de l’histoire de l’art, repris par René Letellier, sous la direction duquel l’établissement débute une phase ascendante. L’activité n’est plus limitée aux seuls cours et conférences. Des voyages de découverte du patrimoine architectural sont organisés. Le cours de littérature connaît

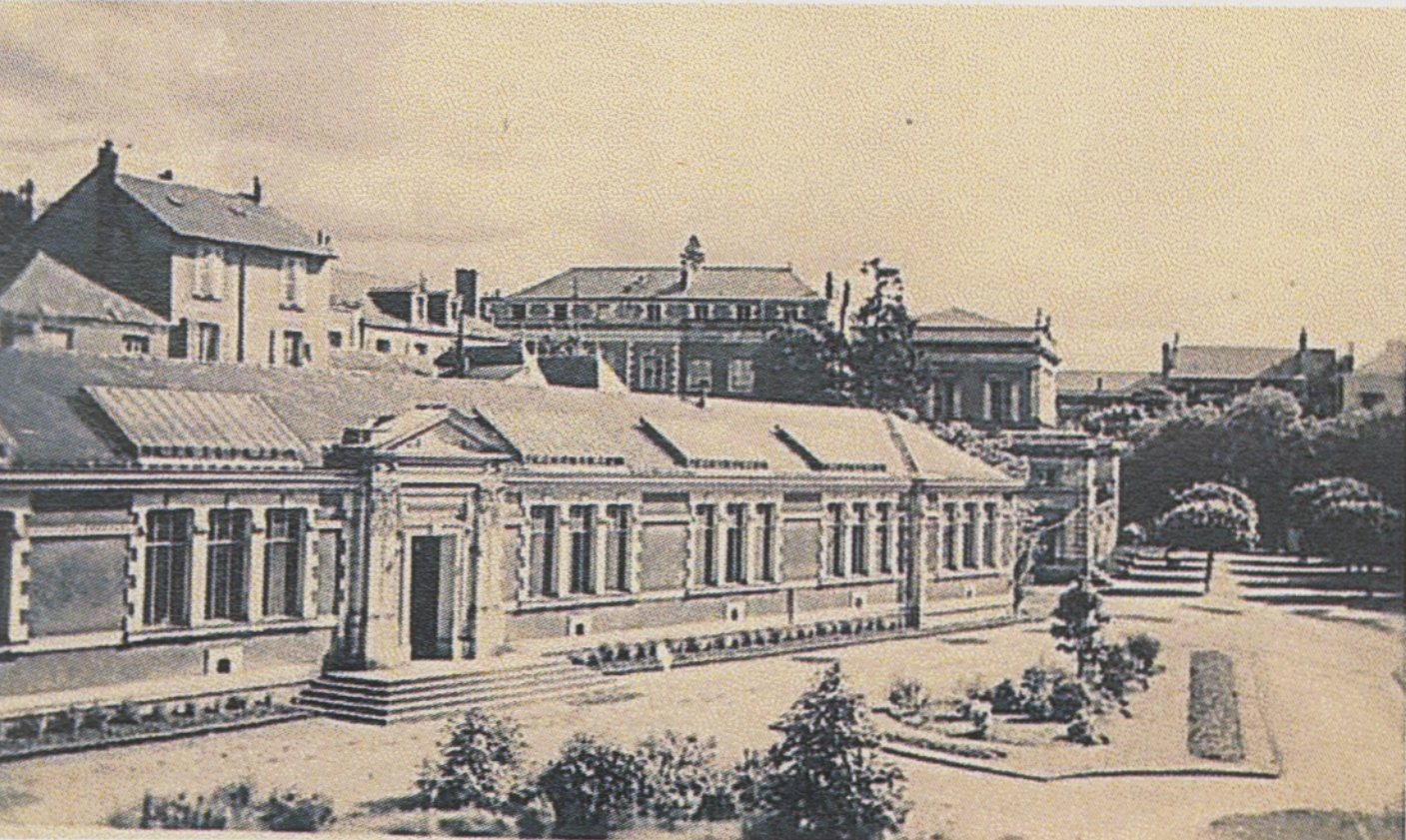
des soirées mémorables. En mars 1951, Jacques Bonnot présente une soirée d’audition des grands acteurs du XX^e siècle, de Sarah Bernhardt à Barrault et Dullin. Ludmilla Pitoëff vient lire la tragédie de Cocteau, « Orphée », le 21 mai 1951. À partir de 1967, avec la création d’un laboratoire de langues, l’Institut municipal fonde sa croissance sur la diffusion des langues étrangères. Sa présence est un élément favorable à l’installation de nouvelles entreprises étrangères. On doit aussi à son directeur Michel Leterme le jumelage Angers-Wigan, fruit des liens noués en 1978 avec les cours d’adultes de Tyldesley, dans le district de Wigan. Depuis 1980, l’Institut n’a eu de cesse d’élargir le champ de ses formations. Paris mis à part, peu de villes françaises peuvent se vanter d’offrir de telles possibilités, et dans cet esprit d’université populaire.

Les quatre prochains volets seront consacrés à l’économie. À paraître, dimanche, « L’île des Carmes, la première zone industrielle ».

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D’ANGERS

AVANT-APRÈS

De nouveaux murs pour l’École des Beaux-Arts



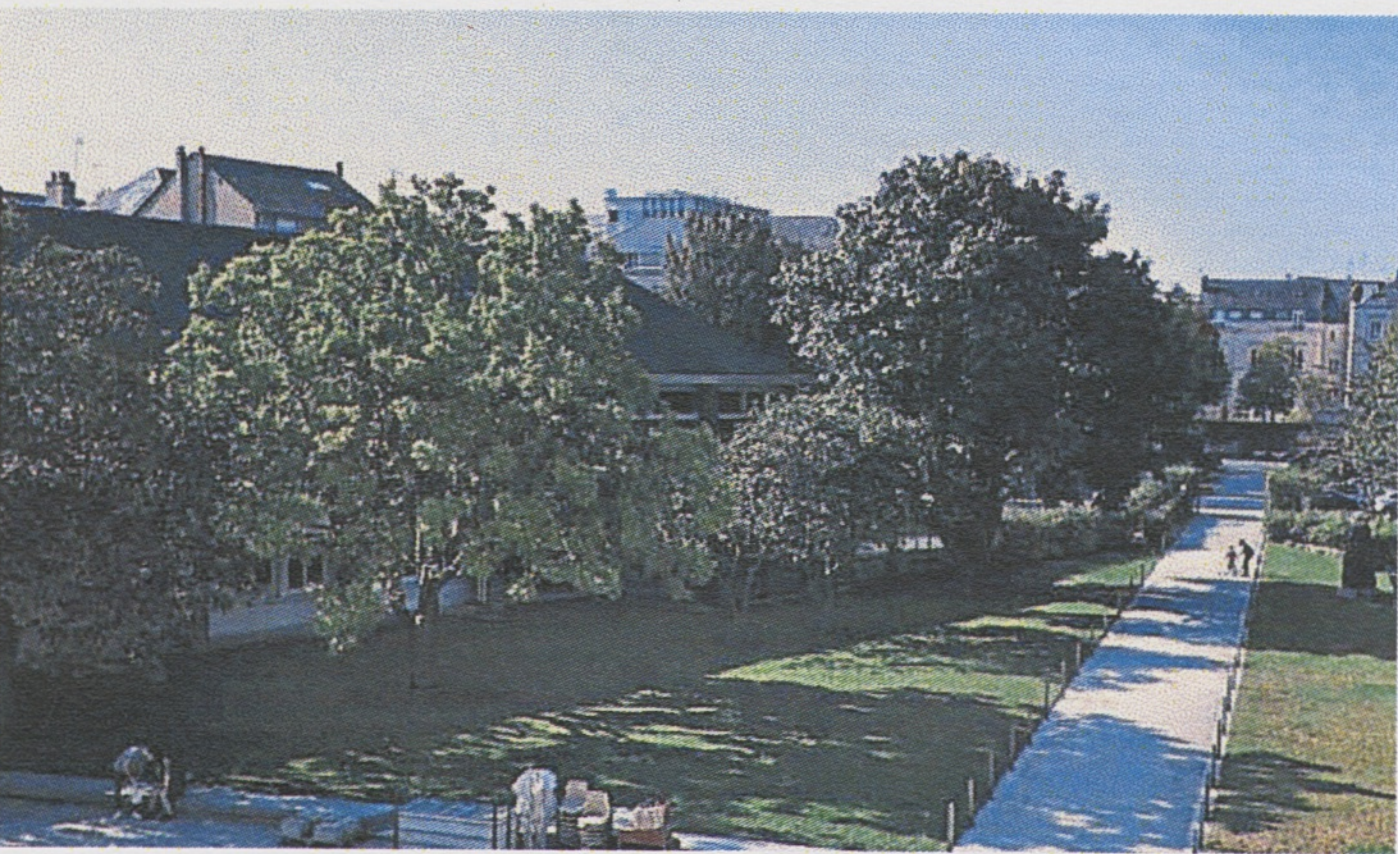
École des Beaux-Arts, au jardin des Beaux-Arts, vers 1942. Collection Michel Letertre, photographie extraite d’un album d’un soldat allemand de la Luftwaffe. Archives municipales Angers, 92 Num 136. À droite, photo CO - Laurent COMBET

Ce cliché, qui met bien en valeur l’École régionale des Beaux-Arts, a été pris vers 1942 depuis la terrasse du musée. Le 16 juillet 1912, un rapport de la municipalité Barot dressait un bilan sans concession de l’établissement : « Cette école, dont l’utilité incontestable est affirmée

par une population scolaire de plus de 700 élèves, offre le type le plus lamentable des œuvres abandonnées. Ses cours sont disséminés en trois points : rue du Musée, place des Halles et boulevard Descazeaux. Ses ressources sont minimes..., ses locaux exigus, bas, sales et presque

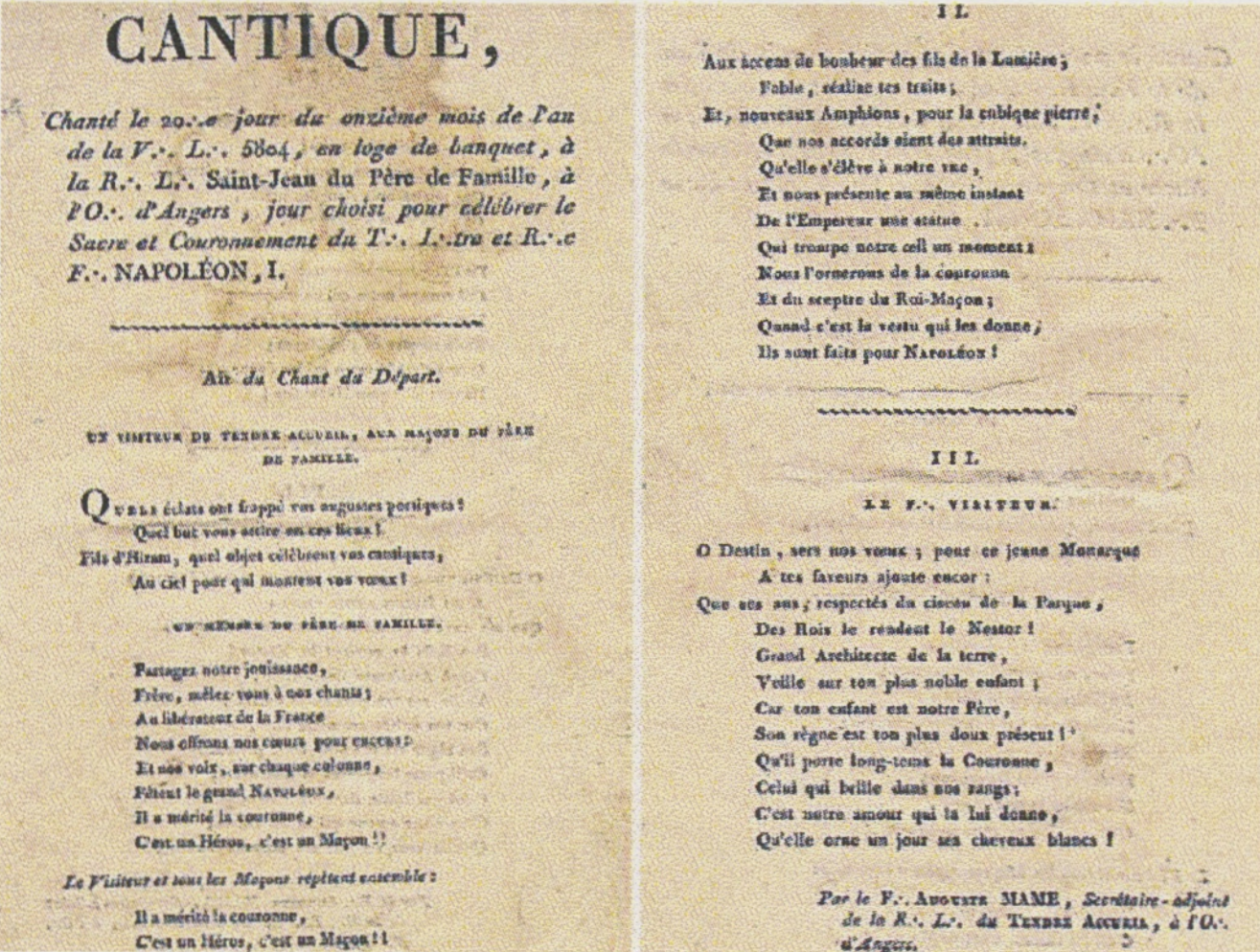
malsains... La réorganisation de cette école, demandée puis plus de vingt années, doit se faire ». Les plans d’un nouveau bâtiment regroupant tous les cours sont dressés par l’architecte municipal René Brot en 1923. L’école est construite dans l’ancien

jardin fruitier, lui-même transféré rue Desmazières. Elle ne présentait qu’un rez-de-chaussée. Inaugurée le 16 janvier 1927, elle est incendiée en 1944 par les Allemands juste avant leur départ. Le restaurant universitaire la remplace en 1957.



L’ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Un cantique pour les francs-maçons



Document insolite que ce « Cantique » destiné aux francs-maçons.

Dans la série J des archives privées aux Archives municipales figure un rare document sur la franc-maçonnerie angevine : un « Cantique chanté le 20^e jour du onzième mois de l’an de la V. L. 5804 », c’est-à-dire le 2 décembre 1804, « en loge de banquet à la R. L. Saint-Jean du Père de Famille » à Angers, pour

célébrer le Sacre de Napoléon I^{er}. Sur l’air du Chant du départ, il est dû à la plume de l’imprimeur Auguste Mame, lui-même secrétaire-adjoint de la loge du Tendre Accueil d’Angers. Tous les francs-maçons d’Angers ont entonné : « Il a mérité la couronne / C’est un Héros, c’est un Maçon !! »

PARU

Les œuvres de Berthe Moulin éditées

C’est une première édition de ses œuvres. Les Amis du folklore et des parlers d’Anjou viennent de publier un ouvrage consacré à la poétesse angevine Berthe Moulin, « Rimiaux et Poèmes. En langue angevine et en français ». Composé par Isabelle Laurans (décédée depuis et à qui l’ouvrage a été dédié) et Paul Graindorge, le livre a été réalisé avec la collaboration de Michelle Jolivet et Monique Chastel, fille et petite-fille de l’écrivaine. Née en 1892 au Vaudelnay, dans le Saumurois, Berthe Pioger est formée à l’Institution Jeanne-d’Arc d’Angers. Elle épousera en 1916 Auguste Moulin. Les époux seront séparés jusqu’à la Libération en 1919, Auguste Moulin étant prisonnier en Allemagne. De 1916 à 1919, Berthe Moulin sera infirmière bénévole. Elle participe alors à des concours littéraires, qui lui vaudront d’être publiée dans différentes revues, et multipliera par la suite les poèmes. « Elle a été le fidèle rapporteur de la vie à la campagne au début du XX^e siècle », dira sa fille Michelle Jolivet. Tandis qu’Auguste est élu en 1957 maire du Vaudelnay, Berthe fait son entrée dans l’association des Écrivains et poètes de l’Anjou en 1966. Elle s’éteindra en 1984 à 92 ans.



Berthe Moulin.

Des rimiaux et des poèmes en langue française constituent son œuvre. « Berthe Moulin apprend et pratique le patois avec ses voisines et des gens de son village », livre l’ouvrage. Paul Graindorge transmet ici son enthousiasme quant à ses écrits : « La langue est vive, le vocabulaire riche, tant en angevin qu’en français et, plus d’une fois, le lecteur rencontrera, au détour d’une page, une perle, poème, strophe, vers, idée qui l’enchantera ».

« Rimiaux et Poèmes » de Berthe Moulin, par les Amis du folklore et des parlers d’Anjou. 15 €.

ÇA S’EST PASSÉ UN 23 SEPTEMBRE 2000

Le quinquennat en question

Dans son édition du 23 septembre 2000, Le Courrier de l’Ouest évoque le référendum sur le quinquennat, prévu le lendemain, et revient sur quelques chiffres clés concernant les élections dans le département depuis 1958. « Pour la première fois, les listes électorales de Maine-et-Loire frôlent le cap des 500 000 inscrits », relève le journaliste Yves Durand, qui précise que « lors du premier référendum de la V^e République, il y a 42 ans, l’Anjou comptait à peine 320 000 électeurs ». « La meilleure participation en matière de référendum dans le Maine-et-Loire », rappelle-t-il aussi, « remonte justement à 1958 et au référendum sur le projet de constitution. Cette année-là, 15 % seulement des électeurs avaient

boudé la consultation ». Quant au taux d’abstention le plus fort, il concerne l’avenir de la Nouvelle-Calédonie en 1988 : « Les abstentionnistes avaient représenté près de 64 % des électeurs ». Celui ayant remporté le plus de oui, dans le département, porte sur les Accords d’Evian, marquant la fin de la guerre d’Algérie en 1962, note encore le journaliste. « Les Angevins avaient ratifié l’accord à près de 92 % ». Le référendum sur le traité de Maastricht, en 1992, est celui des huit référendums ayant remporté le plus de non en Anjou (44,28 %). Celui ayant entériné le départ du général De Gaulle en 1969 avait enregistré près de 42 % de non.

Mireille PUAU